

Procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire de la FEN

Mardi 14 décembre 2021

La réunion commence à 12h25, en salle C46.

1. Accueil

1.1. Mot de Bienvenue

Emile Blant, président de la FEN, souhaite la bienvenue à tout le monde. Il remercie à toutes les personnes d'être présentes pour cette Assemblée générale ordinaire. Il rappelle que chaque personne doit lever la main pour prendre la parole et annoncer son nom et prénom avant de parler pour la première fois.

1.2. Élection du bureau d'Assemblée Générale

Président du bureau : Hugo Clémence, ancien président de la FEN (son arrivée est retardée à cause de son train). Il mènera la séance.

Secrétaire générale du bureau : Léa Spini, également secrétaire générale de la FEN.

L'élection du bureau se fait par applaudissement.

Pour le dépouillement, si nécessaire, deux membres de l'Assemblée se proposent.

2. Présences

2.1. Comité exécutif : Emile Blant fait un tour de salle pour présenter chaque membre du comité exécutif. Maeva Ciarleglio, Thierry Schiffmann, Sana Hammi Ben Slimane et Dario Vullièr sont présent·e·s. Seule Lara Rossi est absente.

2.2. Délégué·e·s des ANEs : Hugo Clémence arrive entre temps et présente brièvement les ANEs (quel est leur rôle au sein des facultés et le fait qu'elles sont les premières interlocutrices en termes de politique facultaire, etc). Aujourd'hui, l'ANEL, l'ANED et l'ANES sont représentées. L'ANESE est absente.

2.3. Délégué·e·s de la CCA : Hugo Clémence rappelle qu'il s'agit d'une commission de la FEN. Robin Augsburg, Thibault Ziegler et Clémentine Cure sont les trois membres faisant partie de la CCA et sont présent·e·s aujourd'hui.

2.4. Représentant·e·s des étudiant·e·s dans les commissions : Hugo Clémence procède à une très brève présentation de ce qu'est une commission et son rôle au sein de l'université, mais il informe l'Assemblée qu'une meilleure présentation suivra pour chaque commission, lors des élections.

2.5. Membres : Hugo Clémence rappelle que toutes les personnes présentes sont automatiquement membres de la FEN, au travers de la cotisation (payée avec la taxe universitaire). L'AG est le pouvoir suprême de la FEN, son organe législatif. Les étudiant·e·s ont donc le droit et même le devoir de s'exprimer, de manifester leurs opinions, et participer aux prises de décisions.

2.6. UNES : Maxime Crettex, de l'UNES, est présent. Hugo présente brièvement l'Union. Elle se bat au niveau fédéral, pour la défense des intérêts des étudiant·e·s, notamment sur les questions de mobilité (Erasmus+) et d'égalité. Une présentation plus détaillée suivra au point 5.

2.7. Rectorat : l'AG a la chance d'accueillir une délégation du Rectorat, une première depuis longtemps. Sont présents Kilian Stoffel, le recteur et le secrétaire général du rectorat, Fabian Greub.

3. Adoption de l'ordre du jour

Les points 5.1 et 5.2 sont interchangeables, pour que le rectorat puisse s'exprimer en premier, étant donné que M. le recteur doit partir assez tôt. Un point est ajouté sous le point 5.2 pour que l'UNES puisse prendre la parole dans les « communications et bilans ».

L'OJ ainsi modifié est adopté par l'AG.

4. Acceptation du PV de l'AG du 28 juin 2021

Le PV de l'AG du 28 juin 2021 est accepté.

5. Communications et bilans

5.1 Rectorat

Kilian Stoffel prononce d'abord un petit mot pour remercier le comité de la FEN de son invitation. Il est content que le Rectorat puisse assister à cette AG. Fabian Greub prend la parole et vient devant la salle, pour présenter un PowerPoint et les événements qui ont rythmé la vie académique en 2021. L'événement majeur de l'année a été l'accréditation de l'UniNE. Démarrée en 2019, plusieurs étapes ont été nécessaires et ce n'est qu'en septembre 2021 qu'elle s'est terminée. Cette accréditation est obligatoire depuis la nouvelle loi fédérale entrée en vigueur en 2015 (à savoir que les universités ont jusqu'à 2022 pour le faire). Les étudiant·e·s ont évidemment pu prendre part à cette évaluation, au travers d'un panel. L'université est ainsi accréditée sans condition.

Fabian Greub cite ensuite les deux rapports d'enquêtes publiées par l'OFSP. L'une d'entre elles a été effectuée auprès des jeunes diplômé·e·s. Les résultats ont été publiés en 2020, pour une étude effectuée en 2019. L'autre enquête visait la situation financière des étudiant·e·s, sans prise en compte des effets du covid.

L'université a acheté deux modules supplémentaires d'enquêtes pour une meilleure représentation de l'université, qui est petite et mérite certaines précisions.

Il y a donc aussi eu une étude sur les titres décernés et une enquête sur l'attractivité de l'université, qui est assez bonne. Bien sûr, à cause du covid, il y a aussi eu ce phénomène où les personnes qui finissaient le lycée allaient directement à l'université sans passer par une année sabbatique, de stage ou à l'étranger. Les résultats de cette étude montrent que les étudiant·e·s recommanderaient l'université à d'autres personnes.

Toutes ces informations transmises par Fabian Greub se trouvent sur le site, ou alors dans le ppt diffusé par le Rectorat. Fabian Greub annonce qu'il a terminé sa présentation et demande s'il y a des questions.

Anna Kull remercie le rectorat de sa présence aujourd'hui et surtout des séances organisées sur Webex tous les lundis, qui sont très utiles pour de nombreuses personnes. Elle pose ensuite une question en rapport au changement de logo de l'université, qui arrivera très bientôt. Elle demande quels en ont été les coûts et sa véritable utilité en temps de pandémie. M. le recteur lui répond. Il faut savoir que la démarche pour changer de logo et rafraîchir l'image de l'université a commencé en 2018. Kilian Stoffel ajoute que le site internet est très vieux (il a 20 ans) et qu'il était donc temps de le modifier et lui donner un coup de jeune. Le site va donc changer de serveur et être complètement refondu et modernisé. Tous ces changements ont bien sûr un coût (par exemple aussi l'achat de *fonts*) mais représentent un investissement à long terme.

5.2 Comité exécutif

Hugo Clémence laisse la parole à Emile Blant pour ce point.

Emile Blant explique d'abord qu'il y avait eu un petit malentendu concernant les statuts. Ces derniers doivent en effet être approuvés par le Rectorat et les derniers à l'avoir été datent officiellement de 2013. Le Rectorat a donc proposé une correction des statuts rédigés durant l'été 2021. Ce dossier est donc en cours et normalement, les statuts devraient être prêts pour la prochaine AG extraordinaire, à la rentrée du semestre de printemps 2022.

Emile Blant cite ensuite le projet de création d'une Commission durabilité au sein de la FEN, suite à l'adoption du rapport de l'UNES sur la durabilité justement. Cela restera encore à confirmer suivant les projets menés par la Commission UniD.

Cahier des charges : l'idée de rédiger un tel cahier des charges était avant tout de structurer toutes les activités et les tâches du comité. Ce cahier a été inscrit à l'ordre du jour et sera donc à valider dans un autre point. Emile Blant précise qu'il y aura bien sûr une période de test de ce cahier des charges.

Finalement, le fonds d'aide d'urgence est présenté par Maeva Ciarleglio. Elle explique qu'il y avait le profond désir de pérenniser ce fonds, dont l'utilité a été prouvée dès sa mise en place en mai 2021. De plus, il reste encore des fonds. Ainsi, la meilleure manière de formaliser cela était la création d'une Commission du fonds d'urgence et la rédaction d'un règlement. Maeva Ciarleglio passe rapidement en revue les nouveautés apportées par ce règlement et cette commission. Elle dit que la consultation du comité exécutif reste toujours possible, mais que la protection des données et la totale confidentialité seront garanties.

5.3 UNES (Union des étudiant·e·s de Suisse)

Ce point est présenté par Maxime Crettex, membre du comité exécutif de l'UNES et responsable des affaires publiques et de la politique nationale. Il remercie la FEN pour l'invitation. Il explique que le rôle premier de l'UNES est la représentation des étudiant·e·s en Suisse, et englobe plusieurs des faitières estudiantines. L'UNES représente donc un total de 260'000 étudiant·e·s membres. Maxime Crettex dit que cette année 2021 fut riche en développement. Il y a notamment une réforme structurelle qui a été adoptée à l'Assemblée des Délégué·e·s, et également la validation des prises de position sur la durabilité et sur les bourses d'études. Le dossier Erasmus+ et Horizon Europe est central à l'UNES, avec un fort engagement auprès du Conseil des Etats, du Conseil national et du Conseil fédéral, et des discussions menées avec les homologues européens. Le but

est de faire pression sur la commission européenne. Par contre, Maxime explique que la situation est un peu au point mort actuellement, à cause de l'échec de l'accord-cadre et du milliard de cohésion. Néanmoins, le Conseil national devrait se prononcer demain sur une motion qui pourrait permettre d'avancer sur cette question.

Concernant la crise du covid, plusieurs propositions des faitières membres avaient été reprises par l'UNES et portées au niveau fédéral. Il y a eu dernièrement la prise de position contre l'éventuelle fermeture des universités.

En ce qui concerne les questions d'actualité, Maxime Crettex cite l'enquête nationale sur la santé mentale des étudiant·e·s lancée par l'UNES. Pour les fêtes de fin d'année, un calendrier de l'avent a aussi été mis en place et permet d'en savoir un peu plus sur l'UNES par un moyen plus ludique.

5.4 Membres des commissions (Université et FEN)

Il n'y a aucune représentation des commissions présente aujourd'hui. Ce point est donc abandonné.

5.5 ANEs

ANEL : Clémentine Cure prend la parole pour résumer les projets menés fin 2020 et en 2021. Elle rappelle qu'à la fin de l'année 2020, une consultation a été élaborée par l'ANEL et menée auprès des étudiant·e·s pour avoir un retour global de leur situation mentale et leur niveau de stress. En tout, plus de 1000 réponses ont été récoltées, donc la participation fut très grande. Ensuite, le rapport issu de cette consultation a été envoyé au Rectorat et au Conseil de faculté. Il y a eu l'idée de mener une deuxième consultation, mais finalement ce projet est tombé à l'eau car l'université de Bâle a eu la même idée. Clémentine Cure énumère plusieurs autres projets et nouveautés : un site internet est en cours de création, plusieurs nouveaux membres ont été accueillis durant l'année, une assistance aux étudiant·e·s va être mise en place, l'ANEL a ratifié la charte des locaux HOP77, des discussions ont lieu concernant le bunker en FLSH et l'ANEL se bat pour que des crédits ECTS soient accordés pour les bénévoles « Français pour tous ».

En 2021, il y a eu un changement de présidence : Clémentine Cure et Elise Rodriguez sont désormais co-présidentes. Clémentine Cure rappelle aussi le scandale de la rentrée, où une réunion avec le décanat a dû être rapidement organisée pour gérer la crise et trouver des réponses à cette situation. Finalement, elle cite aussi la modification des statuts de l'ANEL, et les projets pour 2022 : le site devra être finalisé, la mise en place d'une permanence est en discussion, l'ANEL souhaite aussi avoir un contact rapproché et privilégié avec les associations de FLSH et le décanat, et pour finir, un changement de présidence est à prévoir.

ANES : Florent Blanc prend la parole. Une bonne nouvelle est que même si la catastrophe n'est pas passée loin, l'ANES n'est finalement pas morte. Il est très heureux que de nouveaux membres aient pu reprendre l'association et lui assurent un avenir.

Florent Blanc explique ensuite que l'ANES souhaite mener des projets en partenariat, notamment avec l'AED ou le CLEF*. L'ANES désire aussi continuer les subventionnements de BioEvents et de l'ACINE par exemple. Comme dernier grand projet, l'ANES avait été très présente et à disposition des étudiant·e·s durant la crise et avait fait office

d'intermédiaire. Une plateforme en ligne de communauté avait été mise en place pour ce faire (nommée « Paresseux »). Même si cette plateforme n'a pas très bien fonctionné, Florent Blanc dit que cela reste très important de conserver le contact durant de tels moments de crise, et il est content que l'ANES ait mis en place un tel projet.

ANED : Manon Schneider prend la parole. Elle explique que l'activité principale de l'ANED consiste en la vente de photocopies et d'ouvrages aux étudiant·e·s. A la rentrée, une permanence a lieu presque tous les jours pour la vente de ces livres, mais également pour que les étudiant·e·s puissent poser leurs questions. A cause de la crise, l'ANED a aussi trouvé des solutions pour faire parvenir des livres à celles et ceux qui ne pouvaient venir en présentiel les récupérer.

Manon Schneider cite aussi les autres activités de l'ANED, notamment l'organisation d'évènements : tournoi de volley, conférences, soirées, etc...

Elle termine en disant que durant la crise, un mentorat a pu être mis en place, afin de soutenir les nouvelles et nouveaux, surtout à cause de la difficulté à suivre les cours en ligne. Une rémunération des mentors a pu être possible grâce à un fonds mis en place par le décanat de droit.

5.6 Membres (étudiant·e·s)

Aucun membre ne souhaite s'exprimer. Hugo Clémence propose donc de passer à la suite.

6. Présentation du cahier des charges du comité

Emile Blant reprend la parole pour ce point. Il explique que le cahier des charges tel qu'il a été élaboré est assez long, détaillé et très chargé, mais qu'il sera sûrement amené à changer au cours du temps. Il ajoute que le dicastère en charge des commissions a été supprimé et ses tâches distribuées entre plusieurs autres dicastères. Emile Blant explique que ce cahier des charges a été mis en place dans le but de faciliter la transmission de la mémoire, qui, jusqu'à présent, était très difficile. Ce cahier des charges a donc vocation à établir quelque chose de plus permanent et transmissible, qui puisse apporter une ligne directrice concrète entre les différents comités. Il ajoute qu'un rapport d'activités devra être établi par chacun des membres à leur sortie du comité.

Hugo Clémence passe rapidement en revue les dicastères pour voir s'il y a des commentaires. Il n'y a rien de particulier à dire. L'Assemblée ne présente aucune opposition.

Le cahier des charges est donc avalisé.

7. Création de la commission du fonds d'urgence

Emile Blant reprend la parole pour ce point. Pour resituer les choses, il explique qu'un petit groupe de trois personnes se chargeait de tout au début, de décider des attributions et d'effectuer les versements. Le comité était consulté en cas de discord sur telle ou telle demande. Emile Blant dit donc qu'on a bien constaté l'importance de formaliser toutes ces démarches, étant donné que d'importants montants sont parfois en jeu.

Il passe ensuite en revue les points importants du règlement et les différentes tâches de la commission.

Hugo Clémence reprend la parole et passe rapidement en revue les différents articles. Il demande la validation de la part de l'Assemblée. Il n'y a aucune d'opposition. Emile Blant demande juste à modifier la date. L'assemblée ne s'oppose pas.

Le règlement de la CFU est adopté à l'unanimité.

8. Élections

8.1. Comité exécutif

On commence tout d'abord par la reconduction des mandats des membres actuels. La demande de validation formelle des mandats d'Emile Blant, Dario Vullièrme, Maeva Ciarleglio, Thierry Schiffmann, Sana Hammi Ben Slimane et Lara Rossi est donc faite à l'Assemblée. Il n'y a pas d'opposition, les membres voient donc leur mandat reconduit.

Il y a ainsi un seul siège de libre et deux candidatures. Apprenant qu'il n'y a plus qu'un seul siège vacant, un candidat, Ahmed Muratovic, se décline. L'autre candidat se maintient. Il s'agit de Marius Hofer, qui se présente brièvement : il est en première année de Master en droit, il a clairement envie de participer à la vie universitaire et aux prises de décisions de la FEN, et exposer son avis. Il explique qu'il n'est pas toujours en accord avec les décisions de la FEN (par exemple, il était en défaveur de la validation automatique des crédits que la FEN avait soutenue en 2020.)

Après sa présentation, Marius Hofer sort de la salle et on procède à son élection par vote à main levée (le vote à bulletin secret n'est pas demandé par l'Assemblée).

Résultat :

- 18 en faveur
- 2 en défaveur
- 2 absentions

Marius Hofer est donc élu à la majorité.

8.2. Membres des commissions de l'Université

- Commission de l'intégrité scientifique : personne ne se présente. Le siège reste vacant.
- Commission UniD : Robin Augsburg et Damian Veiga se présentent pour cette commission. Ils sont tous deux élus.
- Commission culturelle de l'université : Luca Longo se re-présente, il est réélu.
- Commission de l'égalité : Fiona Silva Vicente est réélue.
- Commission de gestion de la Cité des étudiant·e·s : Thierry présente brièvement la commission (qui gère la cité U et les cafétérias de l'UniNE et HE-Arc). Thierry y siège pour l'instant, mais il précise que son élection n'a pas encore été totalement officialisée. En effet, l'élection des membres doit passer par le Conseil d'Etat. Et le CE aurait une nette préférence pour une candidature féminine pour siéger dans cette commission. Personne d'autre ne se souhaite se présenter. Thierry est donc réélu.
- Fondation du Foyer des Sablons : Thierry est également réélu.

8.3. Membres des commissions de la FEN

CCA : Clémentine Cure annonce sa démission. Son siège est remis en jeu.

Dario Vullièr se présente spontanément. Il est élu au sein de la CCA. Les mandats de Thibault Ziegler et Robin Augsburgers sont reconduits.

Commission du fonds d'urgence : une commission pour gérer et administrer ce fonds va être créée. Dans la composition de cette commission figure un·e étudiant·e ne siégeant pas au comité de la FEN. Un siège est donc libre. Alexandre Liechti est candidat. Il est élu sans opposition à ce poste. Les informations pour la séance constitutive lui seront transmises en temps voulu.

8.4. Membres des 4 commissions de l'UNES

Emile Blant est élu dans la HoPoKo (commission politique des hautes écoles) et la CIS (commission internationale et solidarité).

Dario Vullièr est élu à la SoKo (commission sociale).

Lara Rossi est élue à la CodEg (commission égalité).

8.5. Organe de révision (FEN)

La révision pour les comptes 2020 a pu se faire, *in extremis*. Lorenz Trösch et Christophe Ollier, qui siègent dans cet organe, ne sont malheureusement pas présents aujourd'hui. Emile Blant propose de remettre l'élection pour cet organe à février, lors de la prochaine AG extraordinaire, lors de laquelle il faudra approuver comptes et budget. Les sièges pourront ou non être remis en jeu. Il n'y a pas d'opposition à cela.

8.6. Délégué·e·s à l'Assemblée de l'Université (AU)

Le siège pour la faculté des sciences est vacant : Ahmed Muratovic, étudiant en FS, se présente. Il est élu sans opposition. Il y avait également le siège de représentation de la faculté des sciences économiques qui était vacant. Thierry Schiffmann se présente et est élu. On procède aussi à la réélection sans opposition des deux autres délégué·e·s : Hugo Clémence pour la FLSH et Maeva Ciarleglio pour la FD.

9. Divers

Célia Cappiello demande si une prise de position officielle sur le certificat covid a été faite ou sera prochainement faite. Emile Blant lui répond que la FEN prendra position prochainement, après discussion du comité.

Anna Kull demande comment les décisions sont prises. Elle se dit que la position de la FEN n'est pas forcément représentative de l'avis de toutes les étudiant·e·s. Emile Blant rétorque que oui, cela représente le plus démocratiquement possible le corps étudiant, avec des facultés et des genres divers représentés dans le comité. Thierry ajoute qu'il est difficile d'avoir la consultation de tout le monde, tout va très vite quand il s'agit de prendre des décisions et les plus hautes instances ne peuvent pas toujours attendre. Le comité fait de son mieux pour accomplir ses missions de représentation, malgré le manque d'implication étudiante.

La séance est levée par Hugo Clémence à 14h00.

Liste des présences

NOM	PRÉNOM	Faculté / association / titre
Muratovic	Ahmed	FS
Kull	Anna	FD
Hofer	Marius	FD
Vullièrme	Dario	FLSH / FEN
Augsburger	Robin	FLSH / CCA
Deloose	Sandrine	FLSH / ESN
Ziegler	Thibault	FLSH / CCA
Cure	Clémentine	FLSH / ANEL / CCA
Ferati	Rachel	FLSH / FEN
Cappiello	Célia	FLSH
Ciarleglio	Maeva	FD / FEN / vice-présidente
Blanc	Florent	FS / ANES
Barblan	Tobias	FS
Muanda	Jethro	FSE
Resin	Léo	ANED
Luisoni	Alexandra	FD / ANED
Spirito	Sarah	FD / ANED
Schneider	Manon	FD / ANED
Blant	Emile	FSLH / FEN / président
Liechti	Alexandre	FS / 6NAT
Perrin	Eliot	FS / 6NAT
Renfer	Louis	FS / ANES
Rodriguez	Elise	FLSH / ANEL
Hurter	Christophe	FSE
Hammi Ben Slimane	Sana	FD / FEN
Clémence	Hugo	FLSH
Schiffmann	Thierry	FSE / FEN
Dolea	Dora	FLSH
Spini	Léa	FSE / FEN (SG)
Veiga	Damian	FLSH